



## INSCRIPTION A LA FORMATION "PIEGEUR AGRÉÉ"

Pour devenir "Piégeur agréé", la participation à une **FORMATION** spécifique est obligatoire. Elle se déroule sur 2 jours de formations consécutifs, de 8h00 précises à 18h00.

La présence aux 2 jours de formation est obligatoire. Concernant le déjeuner, nous vous proposerons, sur réservation, un repas commun dans un restaurant (environ 15 €). Tout autre moyen de déjeuner se fera à l'extérieur du centre de formation.

La première étape est de vous inscrire. Puis, nous reviendrons vers vous en temps utile pour vous envoyer une convocation. ➔ [Retrouvez notre formation sur notre site internet.](#)

### **Pour vous inscrire :**

**1 – Compléter toutes les informations demandées ci-dessous et cocher la(es) case(s) correspondante(s).** Pour se faire, imprimer ce mail ou reprenez toutes les informations sur papier libre.

**2 – Envoyer ces infos à :** FDC 44 - Service Formation - CS 40413 - 44204 NANTES Cédex 2  
accompagnée d'un chèque de caution de 50 € (*restituée le jour de la formation ou encaissée en cas d'absence*) et d'une copie de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport.

➔ NOM – Prénom :

➔ ADRESSE :

➔ Mail :

➔ Tél :

Je veux participer à une formation piégeur à (ne choisir qu'un seul lieu de passage) :

JOUE/ERDRE dans notre [Centre de Formation Cynégétique](#)

CHEIX EN RETZ (salle municipale).

je réserve une place pour déjeuner au restaurant que je réglerais sur place.

je joins un chèque de caution de 50 € à l'ordre de FDC 44.

je joins une copie de ma carte nationale d'identité ou de mon passeport.



➔ **N'oubliez pas d'envoyer le chèque de caution de 50 € et la copie de votre carte d'identité (ou de votre passeport).**

➔ **Ne perdez pas de temps ! les places sont limitées et les inscriptions se font par date d'arrivée des dossiers complets.**